

Communiqué de presse

Les investissements dans le sport, l'activité physique et les loisirs au Canada s'avèrent avantageux

Une nouvelle étude en brosse un premier portrait

Ottawa, Ontario (le 18 décembre 2023) — [L'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie \(ICRCP\)](#) et [l'Association canadienne des parcs et loisirs \(ACPL\)](#) ont franchi une étape importante dans la compréhension de [l'incidence du secteur du sport, de l'activité physique et des loisirs \(SAPL\) au Canada](#) en publiant une étude approfondie à ce sujet. De façon globale, l'initiative veut présenter de nouvelles données de recherche et produire des outils et des ressources qui démontrent l'incidence sociale, sanitaire, économique et environnementale des activités dans ce domaine. On y englobe des activités telles que les sports d'équipe, l'athlétisme, la marche et l'exercice, le jardinage, ainsi que des lieux tels que les parcs, les centres communautaires et les piscines.

Intitulé [« Le prix de l'inactivité : Mesurer l'incidence considérable du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada »](#), le rapport propose une analyse globale des retombées attribuables aux investissements dans ce secteur.

De nouvelles études montrent que l'effet d'entraînement créé par ces investissements est susceptible d'améliorer la santé physique et mentale, d'atténuer les effets du changement climatique, de générer des revenus, de créer des emplois et de favoriser la cohésion sociale et la participation citoyenne.

« À ce jour, les analyses des retombées économiques du sport, de l'activité physique et du loisir au Canada s'avèrent limitées, obsolètes ou disparates. Notre étude donne un aperçu important du grand potentiel de rentabilité des investissements dans ce secteur », déclare le vice-président du conseil d'administration de l'ICRCP, John Spence. « Les résultats sont le fruit de nos meilleurs efforts et seront continuellement actualisés au fur et à mesure que de nouvelles données viendront préciser l'incidence, la valeur et les avantages du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada. »

Le rapport, qui met l'accent sur des données et des connaissances exploitables, souligne le rôle essentiel du sport, de l'activité physique et des loisirs dans la promotion de la santé personnelle, de l'intégration sociale et de la prospérité économique. Il offre ainsi de précieuses ressources aux autorités publiques canadiennes, en soulignant les bénéfices substantiels des investissements stratégiques dans ce domaine.

Aperçu des conclusions de recherche :

- **Incidence sociale :** Le sport, l'activité physique et les loisirs sont de puissants agents de transformation sociale, dont la contribution en bénévolat seulement est estimée à 13,6 milliards de dollars par an.
- **Incidence sanitaire :** L'inactivité physique est à l'origine de 3,9 milliards de dollars de dépenses annuelles en soins de santé. L'intégration du sport, de l'activité physique et des loisirs dans la vie

quotidienne stimule la santé publique, améliore le bien-être physique et mental et réduit le fardeau économique de l'inactivité physique.

- **Incidence économique** : Selon les calculs, le sport, l'activité physique et les loisirs contribuent chaque année à hauteur de 37,2 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada, ce qui témoigne de leur rôle majeur dans le développement économique et le bien-être des personnes.
- **Incidence environnementale** : Le sport, l'activité physique et les loisirs peuvent contribuer à l'édification de collectivités capables de résister au changement climatique. Le coût de remplacement de l'infrastructure vieillissante pour le sport, l'activité physique et les loisirs est estimé à 42,5 milliards de dollars. Cela met en évidence le rôle essentiel de l'environnement physique et bâti dans la promotion de la santé et la réduction de la pollution, tout en soulignant les avantages appréciables découlant de l'entretien et de la modernisation des installations communautaires vieillissantes dans le contexte d'une crise climatique de plus en plus grave.

« Les décideurs ont besoin de données et d'éléments probants pour justifier les investissements dans le sport, l'activité physique et les loisirs. En illustrant les multiples retombées du secteur, nous entendons soutenir l'élaboration des politiques, la planification stratégique et la répartition des budgets afin d'édifier une société canadienne plus saine, plus résiliente et plus prospère », déclare Howie Dayton, président du conseil d'administration de l'ACPL. « Nous invitons les autorités gouvernementales à tenir compte de ces constats dans le cadre de la prise de décision, en reconnaissant que le domaine du sport, de l'activité physique et des loisirs est une pierre angulaire du développement durable. »

En 2022, les investissements publics dans l'infrastructure du sport, de l'activité physique et des loisirs s'élevaient à environ deux milliards de dollars, dont 1,5 milliard de dollars provenant des municipalités (une partie de l'investissement municipal émanant d'un financement fédéral, provincial ou territorial sous forme de subventions et de contributions). Qui plus est, 61 % de la population canadienne est favorable à une augmentation du financement gouvernemental dans ce domaine.

L'étude avance des arguments convaincants en faveur d'un investissement stratégique dans le sport, l'activité physique et les loisirs par les trois ordres de gouvernement et le secteur privé, car les avantages des investissements municipaux dans cette infrastructure se font apprécier tant au fédéral qu'au provincial.

Le projet de recherche en cours continuera d'affiner les données et les évaluations des incidences afin d'atténuer les lacunes et les sous-estimations reconnues dans le rapport initial.

Pour consulter de l'information, des nouvelles et des ressources utiles concernant ce projet, veuillez consulter le site <http://www.measuring-impact.ca/fr>. Le site web servira de plaque tournante pour les nouveautés et les efforts de collaboration visant à accroître la portée et l'incidence du sport, de l'activité physique et des loisirs à travers le Canada.

Contact :

Pour les demandes des médias, les questions et pour transmettre de l'information, veuillez envoyer un courriel à info@cpra.ca

Ressources : <https://measuring-impact.ca/fr/ressources/>

À propos des organismes appuyant le projet :

Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP)

Créé en 1980, l'ICRCP est le principal organisme national voué à la recherche et à la veille dans le domaine de l'activité physique, du sport et des loisirs. L'objectif fondamental de l'ICRCP est de fournir des données crédibles aux responsables politiques et aux décideurs, aux praticiens et aux chercheurs par l'intermédiaire de la création, de l'interprétation et de l'échange de connaissances dans le but d'éclairer et d'influencer les politiques et la pratique fondées sur les données probantes partout au Canada.

www.CFLRI.ca/fr

Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL)

L'ACPL est un organisme national à but non lucratif qui se consacre à l'édification de collectivités saines, dynamiques et fortes dans tout le Canada en appuyant le secteur du loisir et des parcs. L'Association forme un réseau national qui offre des ressources et agit à titre de porte-parole national en matière de loisir et de parcs. Regroupant les 13 associations provinciales et territoriales qui œuvrent dans ce domaine, ainsi que tous leurs fournisseurs de services, l'ACPL est présente dans plus de 90 % des collectivités canadiennes. <http://www.cpra.ca/fr>

Remerciements

L'ICRCP et l'ACPL souhaitent remercier la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour son importante contribution aux données contenues dans le rapport. L'ICRCP et l'ACPL souhaitent également remercier Parcs Canada, le Conseil du sport, de l'activité physique et des loisirs (CSAPL) ainsi que le Réseau canadien de formation des parcs et des loisirs d'avoir financé cette initiative. Sans leur soutien, ce projet n'aurait pu voir le jour. Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement celles de ces agences.

Nous souhaitons également remercier le comité spécialisé et le comité de mobilisation du savoir de nous avoir accordé du temps, prodigué des conseils et offert leur expertise, et souligner leur travail.